



# Le 8 octobre 2003 tous en grève et en manif

**Le 8 octobre, le Medef réunira une nouvelle fois l'ensemble des organisations syndicales sur les restructurations.**

Le patronat entend, ce jour-là, présenter son projet sur l'anticipation et l'accompagnement des licenciements.

**Un projet dangereux** : car s'il était adopté, il empêcherait les syndicats, les salariés d'intervenir sur les choix économiques des sociétés, en les cantonnant seulement dans la « gestion sociale » des licenciements.

**Un projet dangereux** : car s'il était adopté, il serait le socle sur lequel le gouvernement pourrait faire passer une nouvelle loi en 2004.

## LA CGT A D'AUTRES AMBITIONS POUR CETTE NEGOCIATION

Il faut agir pour que cette négociation débouche sur une loi qui :

- renforce les droits aujourd'hui à la disposition des CE et des syndicats ;
- protège les salariés des licenciements, de la précarité ;
- affirme le droit à une sécurité sociale professionnelle ;
- donne de nouveaux droits et des pouvoirs d'intervention dans les stratégies de gestion des entreprises.

## LA CGT A DES PROPOSITIONS

☞ Réduire la précarité, les contrats temporaires, source principale du chômage et de l'exclusion :

- par la requalification en CDI,
- par la prise en compte de l'ancienneté pour les contrats temporaires.

☞ Gagner un droit de veto suspensif face à un plan de restructuration ou de délocalisation.

☞ Obtenir que les salariés licenciés pour motif non économique puissent conserver leur contrat de travail tant que l'employeur n'aura pas apporté la preuve du sérieux du motif devant un juge.

☞ Si les suppressions d'emploi sont effectives, inclure l'obligation de formation qualifiante et de reclassement sans rupture du contrat de travail avec maintien des droits acquis (ancienneté, salaire, niveau de qualification, etc.).

**Le mercredi 8 octobre 2003 la Cgt appelle les salariés du privé et du public à faire grève et manifester.**

**Bourges : 10 h 30 place Séraucourt**  
**Vierzon : 11 h Forum République**

---

### ✂----- Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM et Prénom : ..... Adresse : ..... Entreprise : .....  
.....

Bulletin remettre à un(e) militant(e) de votre connaissance ou adresser à l'Union départementale des syndicats CGT du Cher 8, place Malus 18000 BOURGES.

Tel 02 48 21 24 79 Fax 02 48 21 24 89 Courriel [cgt.ud.cher@wanadoo.fr](mailto:cgt.ud.cher@wanadoo.fr) Site Internet [www.ud18.cgt.fr](http://www.ud18.cgt.fr)